

CONTACTS : Scolarité : 05 59 57 44 01 – scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
 Formation continue : 05 59 40 78 88 – accueil.forco@univ-pau.fr
 CFA : 05 59 40 76 75 ou 05 59 57 42 33 – cfa.uppa@univ-pau.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Gestion et de la Protection de l'Environnement

LOCALISATION :

Les enseignements de la LP MPGE-BAEE sont tous dispensés sur le campus universitaire de Montauray, à ANGLET (64600). Cette localisation privilégiée permet l'étude de toute une variété d'écosystèmes.



ENSEIGNEMENTS :

La LP MPGE-BAEE comprend 173h de cours, 163h de travaux dirigés et 150h de travaux pratiques. Les compétences acquises sont mises en application dans le cadre des projets tuteurés (150h), et surtout, au cours du stage professionnel (16 semaines minimum).

SEMESTRE 5

UE OBLIGATOIRES

UE OBLIGATOIRES	COEF.	ECTS	COURS	TD	TP
Pédologie	1	4	18 h	6 h	15 h
Géomatique	1	4		39 h	
Systématique, évolution des végétaux	1	4	23 h	16 h	
Systématique, évolution des animaux	1	4	17 h	7 h	15 h
Biostatistiques	1	4	24 h	15 h	
Dynamique des populations et écosystèmes	1	4	19 h	14 h	6 h
Langue vivante (anglais) et communication	0,5	2		29 h	
Biologie expérimentale	1	4	12 h	11 h	16 h

UE COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES (POINTS BONUS)

Activités physiques et sportives, Bases de données, ...

SEMESTRE 6

UE OBLIGATOIRES

UE OBLIGATOIRES	COEF.	ECTS	COURS	TD	TP
Droit et législation de l'environnement	0,5	2		39 h	
Anglais, certification	0,25	1		7,5 h	
Traitements statistiques des données	0,5	2			19,5 h
Biodiversité, bioindication	1	4	9 h	9 h	21 h
Diagnostic des milieux, Méthodes de suivi	1	4	25 h	4 h	10 h
Gestion écologique	1	4	16 h	11 h	12 h
Projet tuteuré	1,25	5		150 h	
Stage professionnel (France ou étranger)	2	8		16 à 24 semaines	

(UEs avec mises en situations professionnelles)

Biologie Appliquée aux Ecosystèmes Exploités



Nouveau : La LPBAEE s'ouvre à l'apprentissage
à la rentrée 2022

PLUS D'INFOS : <https://biologie-cb.univ-pau.fr>

Directrice des études : charlotte.recapet@univ-pau.fr

Objectifs et Compétences :

Insertion professionnelle :



Prélèvements IBGN



Identification des invertébrés



Inventaire ornithologique

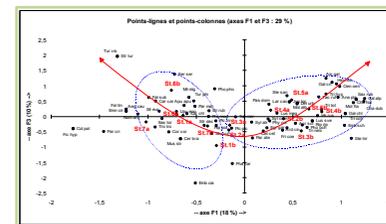
OBJECTIF : Cette formation a pour but de former des naturalistes ayant déjà acquis des bases en biologie et en écologie (niveau L2, BTS ou DUT) aux techniques modernes de diagnostic de l'état des écosystèmes et aux outils décisionnels permettant d'en assurer la protection, la gestion, la promotion, ou l'animation dans le cadre d'un développement durable.

COMPETENCES : A l'issue de leur formation, les diplômés sont aptes à :

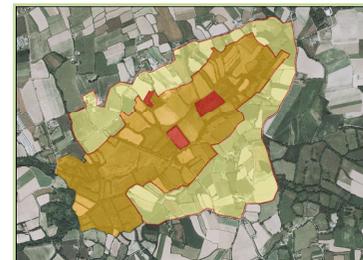
- Inventorier la faune, la flore, le sol, les milieux, et les habitats d'un écosystème afin de le caractériser,
- Utiliser les logiciels de systèmes géographiques informatisés pour géo-référencer toutes données inventoriées d'un écosystème (répartition d'une espèce, biodiversité, habitats,...),
- Maîtriser les outils statistiques pour l'analyse spatiale et temporelle des populations et des écosystèmes,
- Maîtriser les méthodologies à mettre en œuvre pour diagnostiquer l'état d'un écosystème dans le cadre d'une gestion durable,
- Analyser et synthétiser les données de terrain pour les communiquer en interne (rapports techniques) ou au public (expositions, bases de données, ...)
- Utiliser les outils législatifs et réglementaires dans une perspective d'aide à la protection et à la gestion des espaces naturels,
- Elaborer un plan de gestion d'un espace protégé pour en assurer la préservation durable.

METIERS VISES : Les diplômés de cette licence, cadres intermédiaires de niveau II, peuvent exercer leur compétences au sein d'une grande variété de structures : organismes nationaux (ONF, ONCFS, ONEMA, ...), collectivités locales, bureaux d'études, réserves naturelles, conservatoires, observatoires, laboratoires publics ou privés, industries.

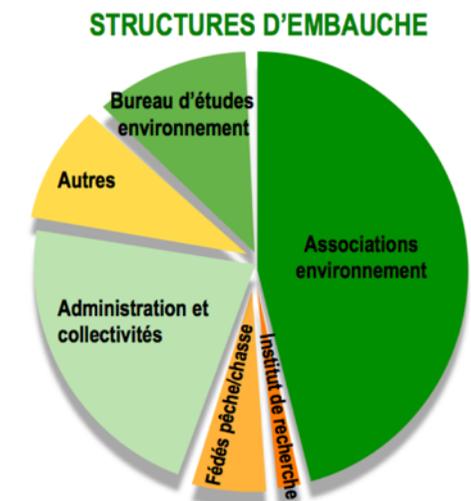
INSERTION PROFESSIONNELLE : Une enquête globale, réalisée sur huit promotions successives (plus de 150 étudiants), a montré que 73 % des sondés étaient en emploi (55 % en CDI, 45 % en CDD), 19 % en poursuite d'étude et 8 % en recherche d'emploi. Plus de 60 % des postes occupés étaient de niveau cadre intermédiaire ou supérieur (chargé d'étude ou de mission, ingénieur), les autres de catégorie B (technicien nature, animateur nature, conservateur, agent patrimonial, technicien rivière), voire de catégorie C (écogarde). Le délai moyen pour décrocher le premier emploi était de 9 mois.



Traitement statistique des données



Cartographie numérique des habitats



Admissions en formation initiale ou en alternance par apprentissage :

Candidatures sur dossier, candidats (futurs) titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 (L2, BTS, DUT) dans le domaine des Sciences de la vie, dépôt des demandes sur la plateforme Apoflux.

Alternants : Fournir une promesse d'engagement sur Apoflux, contacter le CFA.

Admissions dans le cadre de la formation continue :

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi justifiant de bases solides en biologie (BAC+2) : Dossier de financement à monter avec la FORCO, dossier pédagogique à déposer sur Apoflux.

Candidats à la VAE (justifier de 3 ans d'expérience) : s'adresser à la FORCO.